

**CHEZ LES ANGLAIS**

LE "BATTAGE" DES FEMMES

N'est-il pas abominable de battre une femme ?

A cette question, la *Revue Britannique*, dans un article sur les quartiers dangereux de Londres, ne répond ni oui, ni non ; ce qui s'explique tout naturellement depuis que les Normands ont conquis l'Angleterre.

L'auteur de l'article, M. Georges S... a souvent entendu dire que plus un homme battait une femme, plus celle-ci l'aimait, et il plaide les circonstances atténuantes pour cette brutalité.

Quelle femme, à son avis, ne préférerait pas un soufflet une fois donné à une série perpétuelle de sarcasmes, de gouailleries déguisées ou de mots durs et malsonnants.

Notre confrère le déclare tout net :

Un œil poché vaut mieux qu'un cœur endolori. Des récriminations constantes des allusions blessantes sont plus faites, pour tuer l'affection, qu'un torrent de violentes injures, suivi de quelques coups.

Une explosion soudaine de colère et de brutalités physiques a cet avantage sur les mots de reproche et sur les brutalités mentales, que l'homme, une fois la scène passée, sent qu'il a à se faire pardonner et que la femme est plus disposée à oublier.

Elle aime à voir la force de "son homme", même quand cette force s'exerce contre sa personne, et la bonté de ce même homme, quand elle se montre, à le puisant effet du contraste.

Ce n'est pas seulement là que l'on trouve l'autorisation et le conseil de battre sa femme. Le vieux Beaumanoir disait : "Il sied bien à l'homme de battre sa femme quand elle lui méfait."

D'ailleurs c'est là une habitude dont on a peine à se débarrasser une fois qu'on l'a prise. Il est, paraît-il, des maris qui sont désorientés lorsqu'ils n'ont pas un peu battu leur fidèle compagne ; il leur manque quelque chose, comme à l'ivrogne qui n'a pas bu son absinthe.

Molière a prétendu, dans le *Malade imaginaire*, que les femmes ne détestaient pas d'être battues.

On connaît la scène où Sganarelle caresse les épaules de sa femme : un voisin, M. Robert, veut s'interposer ; il est bien accueilli.

Martine.—Voyez-vous un peu cet impertinent qui veut empêcher les maris de battre leurs femmes.

M. Robert.—Je me rétracte.

Martine.—Qu'avez-vous à voir là-dessus ?

M. Robert.—Rien.

Martine.—Est-ce à vous d'y mettre le nez ?

M. Robert.—Non.

Martine.—Mêlez-vous de vos affaires.

M. Robert.—Je ne dis plus mot.

Martine.—Il me plaît d'être battue.

M. Robert.—D'accord.

M. Robert.—Ce n'est pas à vos dépens.

M. Robert.—Il est vrai.

Martine.—Et vous êtes un sot de venir vous fourrer où vous n'avez que faire.

Cette scène pourrait peut-être paraître exagérée ; elle se passe cependant de même chez les animaux. Toussenel raconte dans l'Esprit des bêtes que le ménage des moineaux francs n'est pas toujours exempt de images.

Madame est d'humeur exigeante et houpille fréquemment monsieur ; mais ces querelles durent peu, et malheur en tous cas à l'officieux voisin qui s'avise de s'interposer entre les parties belligères pour mettre le holà ! Car nos deux époux se raccommodent aussitôt et profitent de la circonstance pour tomber à grands coups de bec sur l'intrus et pour lui apprendre à se mêler de ce qui le regarde.

La question est ouverte. Une femme coupable ou désagréable, vaut-il mieux à cribler d'épigrammes ou la battre ?

Les partisans d'un torrent de "violentes injures, suivi de quelques coups" feront bien, cependant, de se méfier du proverbe :

"Il n'est pas de batteurs qui ne finissent par être battus."

LES

**ATTENTATS PHOTOGRAPHIQUES**

Un monsieur est-il, oui ou non, propriétaire de sa tête ? L'affirmation est généralement admise. Et qui dit la tête entend les accessoires, c'est-à-dire les traits.

Eh bien, alors, il faut absolument interdire le port des appareils photographiques instantanés ; car depuis leur perfectionnement, personne ne peut plus se dire sérieusement propriétaire de sa tête. Les jolies femmes surtout sont en butte à ces objectifs occultes dont elles ne se méfient pas assez.

Voici un amoureux cent fois repoussé par celle qu'il adore. Désespérant de jamais posséder l'idole elle-même, il veut au moins l'avoir en effigie. Aussitôt il braque un instantané sur le passage de la jolie femme.

Supposez la photographie, ainsi obtenue, retrouvée ensuite entre les mains de l'amoureux par le mari. Quel drame !

Il est vrai que, d'un autre côté, une jolie femme imprudente, mais roublarde qui a fait don de sa photographie au bien-aimé, peut maintenant se tirer d'affaire, en répondant au mari jaloux qui lui demande :

—Corbleu ! madame, que fait votre photographie ici ?

Est-ce que je sais ? Aujourd'hui, avec ces instantanés, on vous prend sans que vous vous en doutiez !

Il me semble qu'il y a là un véritable larcin que les tribunaux pourraient punir.

Les traits étant la propriété du monsieur auquel la nature les a adjugés, au même titre que son portefeuille ou son paletot, quiconque essaye de les lui prendre commet un vol.

Le gardien de la paix du coin devra donc s'empresse de dresser procès-verbal contre le hardi cambrioleur photographique. Après quoi, le monsieur passera en police correctionnelle.

—Prévenu, dira le président, vous avez été surpris en flagrant délit de vol d'unnetète.

—Que je prenais au vol, oui, monsieur le président.

—Vous saviez bien qu'elle ne vous appartenait pas !

—Pourquoi donc ? Je pince au passage les arbres et les fleurs, et ne leur enlève ni leur verdure ni leur parfum ! —Mais le plaignant n'est pas une fleur ! Pourquoi vous êtes-vous ainsi acharné sur ses traits ?

—Il avait une bonne tête de crétin qui manquait à ma collection.

Le tribunal, trouvant sans doute, dans cette dernière observation, un motif à circonstances atténuantes, condamne le prévenu, à cent francs d'amende seulement et à la destruction des clichés.

Le condamné se retire enchanté, et, tout en saluant, pince l'instantané, du président, des assesseurs, du ministère public et du greffier, sans que ceux-ci s'en aperçoivent.

La crainte d'un châtement est bien souvent le commencement de la sagesse ; mais il deviendra bientôt si difficile de prendre les délinquants en flagrant délit, que ce sera, à peu près, comme si on ne les punissait pas.

Car ils arriveront à placer leur appareil dans une canne, dans un porte-cigare, enfin à le rendre à peu près invisible.

Aussi ne saurions-nous trop recommander aux personnes qui tiennent à ne pas être dévalisées de leurs traits une invention nouvelle qui, cet été, fera fureur : l'antiinstantané ! C'est un gentil masque, très léger et suffisamment coquet, qui défie les plus subtils des appareils.

**Sirop Vegetal de Viel**

Dyspepsie, Constipation, Maladies du Foie

Cette préparation essentiellement végétale, active et curative, est appelée à rendre de grands services à tous ceux qui souffrent à un degré quelconque de Dyspepsie, Maladies du Foie et Constipation.

Le Sirop Vegetal de Viel composé des plus riches stimulants stomachiques règle les intestins et agit spécialement sur le foie, ce qui en fait le meilleur remède contre la Dyspepsie ; car il ne faut pas oublier que pres que toutes les causes de Dyspepsie se rattachent au mauvais fonctionnement du foie. Les personnes atteintes de maladies du foie souffrent de douleurs dans les côtés, mauvaise digestion, langue chargée, les maux de tête les abrutissent. Ces personnes ont presque toujours des frissons, la peau jaune et une toux sèche qui les fatigue.

La Constipation est un symptôme prédominant dans plusieurs maladies de l'estomac, du foie et des intestins. Les causes sont des habitudes irrégulières, Passage de boissons, thé, café, pris en quantité, etc, etc.

Les symptômes de la Dyspepsie sont des maux de tête, le vertige, la constipation, la pâleur avec une tendance à la tristesse et l'inquiétude, gonflements de l'estomac, renvois de gaz, etc.

Le Sirop Vegetal de Viel à la propriété de guérir les maladies dans un temps très court et de les soulager dès qu'il est administré. C'est le seul remède qui ne manque jamais de donner du soulagement et de guérir dans les plus mauvais cas des maladies pour lesquelles il est recommandé.

VENTE EN GROS CHEZ

**Dr Ed. MORIN & Cie.,**

48 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

Voilà pourtant à quoi en seront bientôt réduites les jolies femmes : à sortir masquées !

A moins que les chambres ne décrètent l'expropriation des têtes pour cause de photographie publique.

DAVID CARRIGNAN—Marchand de Bois et Charbon, No 52 rue Langevin, Bureau et Dépôt, en arrière de la Manufacture de Cotton, Cour, No 2077 rue St-Jacques, St-Henri. Tel. Bell 8596. Charbon de Ire classe criblé et ventré à domicile sans charge extra. Le seul qui crible le charbon à perfection. Bois de l'ordre de trois pièces et demi de long, scié des deux bouts. Prix réduits.

**C. GUINDON**

MARCHAND-TAILLEUR

3683 RUE NOTRE-DAME.

Habillements faits à ordre, en Tweed-anglais, français et écossais, ainsi que Serge et Drap.

Choix varié à donner aux pratiques.

**John A. Bulmer & Cie.,**

MARCHANDS DE BOIS DE SERVICE.

Constamment en mains les Bois Francs de toutes sortes, Pin, Epinette, Frèche, Latte, Charpente, etc.

Aussi un grand assortiment de bois chauffés et préparés avec soin à demande.

Clos : Coin rues St. Charles, Barronville et Dorchester, et au Canal, au pied de la rue Guy.

Une commande est sollicitée.

**George Bradshaw & Cie.,**

MARCHANDS DE BOIS,

Manufacturiers de Boîtes, etc.,

11 rue du Bassin, près de la rue McCard.

Spécialité—Bois pour allumer, \$2.00 le gros voyage.

**CHAS. FORTIER**

Marchand de Peintures, Huiles, Vernis, Mastique, Vitres, Tapisseries et Ferronneries.

No 3789, rue Notre-Dame, St-Henri.

Les lecteurs du "Canard" feraient bien d'encourager Fortier, parce qu'il est l'homme du peuple. Il vend à très bon marché.

F. Lefebvre Tel. 309 F. E. Duquet

**F. LEFEBVRE & Cie**

Peintres de Maisons et d'enseignes, Colorage, Imitation et Tapisserie.

Spécialité : Liégeois, Walton, pour Décoration d'Eglises.

103 RUE MANSFIELD, MONTREAL.

Nous employons que des ouvriers de Ire classe.

Une visite est sollicitée.

**ONESIME MARTEL**

Marchand de Bois et Charbon.

Toujours en main toutes sortes de Charbon et Bois.

427 Rue des Seigneurs

Clos : coin des rues Albert et Lamontagne. Bois scié sur demande à prix réduit. Livré gratis.

Une commande est sollicitée.

**F. TREMBLAY**

Moulins à Planer et à Scier et fabricant de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Etc.

Tournage, Découpage et Ouvrage de Menuiserie de toute description.

392 à 400 Rue William, Montréal.

Bell Tel. 8426

**PHARMACIE CHARRON**

Prescriptions préparées avec le soin le plus minutieux

Drogues et Produits Chimiques à des prix modérés.

**J. H. F. CHARRON**

Pharmacien

1978 Rue Notre-Dame

En face de la rue St-David.

Tel. 9325.

Service de nuit.

**DEMEMACEMENT**

A l'occasion du déménagement, au coin de la rue Versailles, en face de mon présent magasin, je vendrai à sacrifiée les marchandises suivantes :

Tapisserie à 3/4 la pièce, en montant.

Poêles de cuisine, avec les ustensiles ; Ferrement au complet pour les bâtisses, etc, etc.

**ANDRE LEROUX.**

2315 et 2317 rue Notre-Dame.

**CHARLES FORTIER**

Marchand de Bois et Charbon

Avi à ceux qui donnent leurs ordres à bonne

heure pour l'hiver. Nos prix sont les plus bas.

3041 RUE NOTRE-DAME,

Ste-Cunégonde.

**PIERRE PICARD**

MAITRE-CHARRETIER

Etant propriétaire de voitures de déménagement, wagons, trucks, voitures de grosse ouvrage, tombereaux à charbon, etc, etc, sollicite le public de son patronage. Tout ouvrage exécuté avec célérité et sûreté. — 449 RUE GRAND-TRONC.

**N. Robert & Chouinard**

Marchands de Bois et Charbon

Bureau et Cour : 3642 Rue Notre-Dame,

Vis-à-vis l'Eglise, St-Henri

Téléphone No 1323. Bois scié sur commande

**T. BIENVENU**

MARCHAND DE BOIS ET CHARBON

Bois scié sur commande.

3785 Rue Notre-Dame

Coin de la Rue Beaudoin ST-HENRI

**JOSEPH FABIEN**

Entrepreneur Plâtrier.

Ouvrage en Ciment une spécialité.

47 Rue Knox, Pointe St-Charles.

Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix modérés.

**A. POUPART**

Marchand de

**Bois et Charbon**

Bois scié et fendu.

Paille, Foin, Avoine, etc, etc, en gros et détail.

Téléphone Bell 124

584 Rue Dorchester

**ARTHUR BISSONNETTE**

No 12

RUE LAMONTAGNE

ayant exposé ses différents Patentes Améliorées à l'Exposition Parisienne des Inventions, à Paris, pour FERS A CHEVAUX, pour les différentes maladies des pieds, n'obtient un Diplôme et une Médaille d'Or.

Une visite à son établissement est sollicitée.



**HOTEL RIENDEAU**

La maison par excellence pour les touristes. Balcons et terrasse. Vastes salons, chambres richement meublées. Service de première classe.

En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice.

A quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer.

58 et 60 Place Jacques-Cartier

**Jos. Riendeau,**

Propriétaire.

**REBUS**



EXPLICATION DU DERNIER REBUS

Hune—deux paires d'U—deux 2—re

—trou—V

Une de perdue deux de retrouvées.

Ont devinés : M.M. Bélanger, Geoffrion, E. A. Lamoureux et Mlle Azélie Bélanger de Montréal.